



Le 1<sup>er</sup> octobre 2020

Chère cliente, Cher client,

Au CP, mener nos activités de manière sûre n'est pas seulement une exigence commerciale, cela fait partie de notre identité. Au cours des 14 dernières années, de tous les chemins de fer de classe 1 en Amérique du Nord, le CP a affiché le plus faible taux d'accidents ferroviaires à signaler à la Federal Railroad Administration.

La sécurité des activités est un cheminement perpétuel qui exige non seulement la participation de l'ensemble de l'entreprise, mais aussi celle de la chaîne d'approvisionnement. Historiquement, de 15 à 20 % de tous les accidents ferroviaires au CP se produisent sur les voies de nos clients. Ensemble, nous pouvons réduire ce nombre d'accidents.

Notre *Guide de sécurité destiné à la clientèle*, qui est accessible sur notre site Web à [www.cpr.ca/fr/customer-resources/customer-safety](http://www.cpr.ca/fr/customer-resources/customer-safety), fournit des lignes directrices claires sur l'exploitation ferroviaire sécuritaire et peut vous aider à informer vos employés sur les dangers potentiels des opérations ferroviaires.

Le Guide se concentre sur cinq éléments clés :

- 1. Entretien de voie locale :** Selon l'emplacement, les règlements fédéraux ou provinciaux ou d'État exigent des examens mensuels de la voie par un inspecteur qualifié. Si l'entretien de votre voie ne satisfait pas aux exigences réglementaires, nous ne pourrions effectuer les manœuvres requises sur votre propriété en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner la suspension du service ou l'imposition de frais additionnels.
- 2. Risques associés aux gabarits réduits :** De graves blessures peuvent survenir s'il y a des gabarits réduits. Votre installation doit être libre d'obstacles sur les côtés et en hauteur. Si de tels obstacles sont inévitables, ils doivent être clairement annoncés par des panneaux de mise en garde et être communiqués au CP. Les barrières qui mènent à votre installation doivent s'ouvrir complètement et être bien fixées dans toutes les conditions météorologiques, y compris lorsque le sol est gelé, pour empêcher qu'elles se referment au cours des manœuvres.
- 3. Chargement et confinement :** Les wagons doivent être chargés de façon appropriée et, avant de les expédier, il faut en fermer complètement toutes les portes et trappes et tous les registres de chargement et de déchargement.
- 4. Manœuvres et immobilisation du matériel :** Il ne faut jamais déplacer des wagons dont les freins à main sont complètement ou partiellement serrés. Cela peut mener au patinage ou à un échauffement excessif – qui sont tous deux nuisibles à l'intégrité structurelle de la voie et des roues.
- 5. Entretien et propreté des lieux :** Les glissades, les trébuchements et les chutes figurent parmi les principales causes de blessures aux installations des clients. Veillez à ce que votre installation ne présente aucun danger pour la marche, tels des débris et des déversements, et à ce que la neige et la glace soient retirées ou recouvertes de sable.

À l'approche de l'hiver, veuillez garder à l'esprit qu'il est particulièrement important de maintenir la sécurité de vos voies et de vos aires piétonnes. L'épandage de sable ou l'enlèvement de la neige ou de la glace avant l'arrivée de nos équipes ne sont que quelques-unes des façons d'atténuer les effets du mauvais temps hivernal.

Si vos installations ne sont pas accessibles à cause de la neige et de la glace, communiquez avec votre bureau local d'exploitation du CP aussitôt que possible avant votre prochain service prévu pour l'informer du moment où l'endroit sera dégagé et sûr.

Pour en savoir plus sur la préparation de vos installations en vue de l'hiver, pour organiser un audit de sécurité de votre installation par le CP, et pour obtenir des ressources additionnelles de formation, communiquez avec votre bureau local d'exploitation du CP

En travaillant ensemble, nous pouvons assurer des services sûrs, efficaces et ponctuels. Je vous remercie d'avance de votre engagement envers la sécurité afin que nous puissions tous rentrer à la maison sains et saufs.

A handwritten signature in cursive script that reads "Keith Creel".

Keith Creel  
Président et chef de la direction